

Québec, le 17 avril 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 4 décembre 2012 était déposée à l'Assemblée nationale une pétition signée par 1108 citoyens demandant au ministère de la Culture et des Communications d'obtenir une subvention pour la construction d'une salle de spectacle à Saint-Jérôme, dans les plus brefs délais.

Cette pétition est en lien avec la demande d'aide financière déposée par le diffuseur En Scène au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Aide aux immobilisations.

Selon les critères du programme, cette demande d'aide financière est jugée admissible et en conséquence, elle est actuellement soumise à une analyse plus approfondie qui tient compte notamment des orientations du Ministère, des priorités d'intervention nationale et du budget disponible.

Malgré l'admissibilité de la demande, le Ministère n'est pas en mesure pour le moment, de confirmer sa participation financière à la réalisation de ce projet, compte tenu de l'analyse en cours des priorités ministérielles en matière d'immobilisations. J'invite toutefois le promoteur du projet à poursuivre ses démarches auprès des autres bailleurs de fonds afin de maintenir son montage financier.

Je tiens à vous assurer que le Ministère souhaite poursuivre la collaboration avec cet organisme. Soyez aussi assuré que la direction régionale de Laval, de Lanaudière et des Laurentides maintient active la demande d'aide financière du diffuseur En Scène, et lui accorde toute l'attention qu'elle mérite.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



MAKA KOTTO